

## COMMUNE DE HOMBOURG

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HOMBOURG SEANCE DU 13 AVRIL 2021

**Présents** : M. ENGASSER Thierry, Maire, Mmes : BAGARD TRIPONEL Stéphanie, DA SILVA Corinne, DESPRES Cécile, HAENEL Isabelle, PIERREZ Sabine, SAUPIN Lila, MM : BRODHAG Sébastien, CARCHANO Sébastien, GRANDIDIER Noël, MOEBEL Raymond, RIEGERT Roland, TERNOIS James

**Excusés ayant donné procuration** : Mme RAFFA Simone à Mme SAUPIN Lila, M. LAURENT Jérôme à M. BRODHAG Sébastien

**A été nommé secrétaire** : Le Secrétaire Général, M. Nicolas WENTZ

-----

#### **Ordre du jour :**

- 01/ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 mars 2021
  - 02/ Création de poste
  - 03/ Compensation salariale d'un sapeur-pompier
  - 04/ Subvention voyage scolaire
  - 05/ Subvention FC Petit-Landau
  - 06/ Emplois saisonniers 2021
  - 06/ Projet du sac à balade
  - 07/ Point d'étape sur le chauffage de l'église
  - 08/ Divers
  - 09/ Tour de table
- 

Au vu de la situation sanitaire actuelle rendant la séance inaccessible au public, la séance est retransmise, en direct, par radio numérique.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

Il précise que le point n°3 est reporté en raison d'éléments d'information manquants.

**01/ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 mars 2021**

Après lecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le compte-rendu de la séance du 25 mars 2021

**02/ Création de poste**

Comme déjà abordée lors des décisions budgétaires prises durant la séance dernière, Monsieur le Maire confirme son intention de recruter un nouvel agent pour étoffer le service technique.

Il s'agit de recruter un nouvel agent au poste de responsable technique en prévision d'un futur départ en retraite. Cet agent sera formé par le responsable actuel et ses missions évolueront au fur et à mesure du temps.

Dans un même temps, déchargé de certaines tâches, le responsable actuel va se concentrer sur le suivi des bâtiments et des chantiers communaux.

Une réunion s'est tenue ce matin avec l'ensemble du personnel technique afin de leur expliquer notre intention et notre vision des choses à court et moyen terme.

Tous sont d'accord avec le fait que les bâtiments méritent plus de suivi.

Monsieur le Maire pense que le regard d'une nouvelle personne, extérieure au village, pourrait être bénéfique.

Les fiches de poste sont donc en cours d'élaboration.

L'offre d'emploi sera largement communiquée afin de pouvoir atteindre de nombreux profils.

L'enjeu est d'obtenir un maximum de candidatures afin de pouvoir avoir le choix.

Monsieur le Maire propose que les adjoints, le directeur des services et lui-même fassent passer les entretiens mais ne ferme pas la porte aux conseillers qui voudraient également y participer.

Suite à ses explications, il appartient aujourd'hui au conseil municipal de donner son accord de principe pour le lancement de la procédure de recrutement.

Sébastien BRODHAG trouve que c'est une bonne chose de prendre de l'avance par rapport au départ en retraite. Le passage de relais est primordial, surtout pour ce type de poste.

Monsieur le Maire espère que nous n'aurons pas de mal à trouver, et que le timing sera celui souhaité. Comme tous les recrutements de cette importance, nous ne sommes pas à l'abri de complications.

Le Conseil approuve ce recrutement.

**03/ Compensation salariale d'un sapeur-pompier**

Point reporté.

**04/ Subvention voyage scolaire – Groupe Nicolas Koechlin**

Lila SAUPIN, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, explique qu'afin d'améliorer la lisibilité des dépenses du groupe scolaire Nicolas Koechlin de Hombourg et afin de faciliter l'organisation des voyages scolaires par les équipes enseignantes, il est proposé de fixer un montant

de participation communale à "voyage scolaire" par élève et par jour.

Elle rappelle que le Conseil Municipal a déjà délibéré par rapport aux budgets des frais de transport (500€ par classe et par année scolaire). Aujourd'hui, il s'agit du séjour en lui-même.

Elle précise également que cette participation concerne uniquement le groupe scolaire du village. Pour tous les autres établissements scolaires accueillant des enfants hombourgeois, le montant reste à 10€ par nuit, montant identique à la participation du conseil départemental.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- fixe la participation communale à "voyage scolaire" du groupe scolaire Nicolas Koechlin à 12€ par élève et par jour en excluant les sorties scolaires ne comprenant pas de nuitée
- précise que cette participation communale ne sera versée qu'une fois le voyage effectué, sur demande du groupe scolaire et sur justificatif de participation de chaque élève
- autorise le Maire à signer tout document ou acte y afférent.

### **05/ Subvention au FC Petit-Landau**

Le Football Club de Petit-Landau figure parmi ces clubs où évoluent un certain nombre de jeunes de la Commune.

Cette association a déposé une demande de subvention au titre de la saison 2020-2021, sachant que 3 jeunes hombourgeois y sont actuellement licenciés.

Il est proposé d'allouer une subvention de 60€ par jeune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- approuve le versement d'une subvention de 180€ au titre de la saison 2020-2021
- approuve le prélèvement de cette somme aux natures correspondantes au Budget Primitif 2021
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte y afférent

### **06/ Emplois saisonniers 2021**

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil que la commune peut recruter des agents non titulaires pour exercer des fonctions correspondant à un besoin saisonnier pour une durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois.

La commune se trouvant confrontée chaque année à des besoins de personnel saisonnier notamment pour l'entretien des espaces verts et des chemins, arrosage des fleurs, ...

Monsieur le Maire propose au conseil de l'autoriser à recruter, pour ces besoins saisonniers, des agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet (17 heures 30 par semaine) pour exercer la fonction d'Agent d'entretien dans les conditions fixées par l'articles 3, alinéa 2 de la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- autorise le Maire à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2 de la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée et pour faire face aux besoins saisonniers précités, des agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet, correspondants au grade d'adjoint technique, échelon 1.
- dit que la rémunération des agents non titulaires s'effectuera selon les modalités en vigueur
- autorise en conséquence le Maire à signer l'arrêté d'engagement
- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le nombre de recrutements ne dépassera pas 3 agents par période de 15 jours.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- précise que ces recrutements correspondent à 3 équivalents temps plein maximum, durant chaque période
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte y afférent

### **06/ Projet du sac à balade**

Stéphanie BAGARD explique qu'hier a eu lieu la réunion de remise en route des forces motrices ayant pour projet la confection du « Wandersac », un sac à balade destiné à être offert aux foyers hombourgeois afin de leur permettre de ramasser les déchets trouvés sur leurs lieux de balade.

Une action écologique qui semble intéresser et mobiliser les citoyens puisque 14 couturières, dont une de 12 ans, ont répondu à l'appel.

Un modèle du sac, dont la designer n'est autre que Marie-Jo GEBEL, est présenté. Tissus imperméable, pliage facile, clin d'œil à la forêt de la Harth et au Comptoir... Les élus sont très satisfaits du résultat.

Madame BAGARD espère que les ateliers pourront débuter en mai, car l'idée est de créer et maintenir du lien social entre hombourgeois et non de travailler chacun chez soi.

Encore un beau projet en vue!

### **07/ Point d'étape sur le chauffage de l'église**

Courant février, un départ de feu lié à un dysfonctionnement du chauffage s'est produit en l'Eglise Saint Nicolas, au niveau du plancher de l'orgue. C'est une habitante du village qui était venue se recueillir qui a heureusement lancé l'alerte. Nous sommes passés très près d'une catastrophe.

Pour rappel, ce chauffage basse tension date d'une soixantaine d'années et son installation consiste à chauffer le bâtiment à l'aide de résistances filaires placées sous des plaques en métal fixées au sol et sur le mobilier (au niveau de la repose des mains).

Depuis l'incident, le chauffage a été coupé et notre chef de corps, Roland RIEGERT a lancé une commande de matériel de détection incendie afin de sécuriser au plus vite le bâtiment. L'installation devrait s'effectuer dans les prochains jours.

Si le mode de chauffage actuel ne peut se réparer, il faudra changer le système complet du chauffage de l'Eglise.

Le Conseil de Fabrique a été missionné pour recenser les modes de chauffages efficaces des églises du secteur. L'idéal serait de trouver un mode de chauffage efficace, esthétique et de basse consommation.

Sabine PIERREZ propose l'installation de panneaux solaires sur la toiture de l'Eglise.

Le Conseil en prend note. Toutes les idées seront étudiées avec le Conseil de Fabrique.

## **08/ Divers**

- **Ateliers communaux** : pour mémoire, Monsieur le Maire rappelle que le nouveau hangar communal situé en zone industrielle avait été proposé en atelier communal aux agents techniques mais leur choix a été de rester à proximité du complexe sportif. Sachant cela, il nous faut à présent constater le vieillissement des ateliers en algeco actuels. Ces derniers avaient été installés en 2007 comme « bâtiments provisoires ».

Monsieur le Maire propose donc de lancer des travaux d'amélioration de l'atelier communal en 2 étapes :

- Etablissement d'un cahier des charges par l'équipe technique incluant l'équipement et le réaménagement du site. Une remise en question du matériel utilisé et de leur façon de travailler accompagnera également cette phase.
- Construction d'un bâtiment en dur une fois que le programme sera clair, que les volumes seront validés et que le site aura été harmonisé.

Au vu de l'urgence, seuls des travaux concernant la mise en place de vestiaires mixtes seront antérieurs à ces 2 phases.

Procéder par tranches nous permettra une période d'ajustement budgétaire.

Difficulté technique : le bâtiment devra rester utilisable durant toute la durée des travaux.

Monsieur le Maire n'écarte pas l'idée d'agrandir les espaces de stockages, ce qui nous permettrait d'éviter les 3 locaux de stockages actuels (atelier, hangar et ancien atelier).

- **Maison forestière** : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une personne, domiciliée à Bantzenheim et âgée de 35 ans, se montre très intéressée et a prévu de nous déposer son projet détaillé le 28 avril prochain. Nous savons déjà qu'il s'agirait d'une auberge aménagée dans l'actuelle grange et que cette personne a une solide expérience en restauration. La maison garderait, à première vue, son rôle d'habitation. 3 visites du lieu ont été effectuées, ce qui prouve sa grande motivation. Monsieur le Maire pense que cette opportunité est tout aussi intéressante pour lui que pour la commune. Grande cuisine et salle de réception restaurant dans la grange.

La motivation du restaurateur est telle qu'il se propose de s'installer dès le mois de septembre 2021 au Comptoir pour présenter sa cuisine aux hombourgeois et fidéliser ainsi sa clientèle. Il n'y aurait donc pas à effectuer les travaux avec de grands inconvénients calendaires puisque son activité aura débuté.

Monsieur le Maire propose donc la mise en route du groupe de travail. Il se réjouit de cette belle occasion de valoriser notre patrimoine en dynamisant le centre village.

## **09/ Tour de table**

- **Test d'extinction de l'éclairage public** : Premiers retours du sondage favorables ! 55 retours ont été faits à ce jour, dont la plupart très positifs. Il reste encore quelques jours mais c'est bien parti pour le moment. Isabelle HAENEL propose de répondre aux gens qui nous ont fait part de leurs doutes.
- **Commissions communales** : Isabelle HAENEL se demande quand les commissions pourront se réunir car rien n'a encore pu être lancé depuis les élections en raison de la crise sanitaire actuelle.  
Sébastien BRODHAG propose de lancer d'ores et déjà un appel aux habitants par le biais du bulletin communal afin de pouvoir composer les commissions ce qui nous permettrait de démarrer rapidement une fois que nous y serons autorisés.
- **Action « seniors » sur le thème de Pâques** : les membres de la commission seniors ont rendu visite à chaque senior afin de prendre de leurs nouvelles et pouvoir leur offrir une plante et une boîte de chocolats à l'occasion des fêtes de Pâques. Tous étaient ravis.
- **Vacci'bus** : Lila SAUPIN explique que le samedi 10 avril dernier a débuté une opération d'aide à la vaccination des personnes âgées de notre secteur lancée par la M2A et organisée en partenariat avec le personnel communal et les élus locaux. 54 habitants ont pu se faire vacciner en toute facilité et en toute sécurité. L'opération a été divisée en 2 secteurs : Ottmarsheim, Bantzenheim et Chalampé et Hombourg, Petit-Landau et Niffer. Lila SAUPIN tient à remercier la M2A pour cette belle initiative ainsi que les bénévoles de la navette qui ont fait un travail extraordinaire. Un nouveau passage du Vacci'bus sera organisé prochainement.
- **Distributeur bancaire** : Sabine PIERREZ s'interroge sur la possibilité d'installer un distributeur automatique de billets au comptoir. Lila SAUPIN explique que des démarches ont déjà été faites en ce sens il y a quelques années mais que le cahier des charges est énorme. Il est proposé de contacter notre boulangerie afin de savoir ce qui est possible en matière de retrait de liquidité dans les commerces (service de retrait d'espèces depuis la carte bancaire par exemple). A suivre.
- **Solidarité Etudiants** : La Région Grand Est a sollicité les communes pour proposer des locaux aux étudiants en difficultés. Un sondage a été publié sur les réseaux sociaux la semaine dernière mais pour le moment, aucun retour n'a été recensé. L'idée, en cas de demande, serait de mettre à disposition des étudiants en recherche de calme et d'espace, le 1<sup>er</sup> étage de la mairie.
- **Elections régionales** : James TERNOIS s'interroge sur la tenue des élections régionales en cette période de crise sanitaire. Les dernières informations seraient de doubler les bureaux de vote et de ne mettre en place que des assesseurs vaccinés ou avec test PCR négatifs. Monsieur le Maire informe qu'un récent sondage des Maires aurait pour bilan que 84% des maires seraient contre le maintien et pour le report de ces élections. Lila SAUPIN insiste sur le fait que notre région a fortement été touchée par le COVID-19 lors des dernières élections ce qui rend le sujet plus sensible qu'ailleurs. L'organisation va être compliquée, et il faut s'y préparer.

- **Micro folie nomade** : Stéphanie BAGARD informe que la micro folie nomade restera plus longtemps que prévu dans notre groupe scolaire en raison du désistement de la prochaine commune locataire. Les élus se réjouissent de cette nouvelle puisqu'en raison du déplacement des vacances scolaires, ce matériel avait été moins utilisé par les élèves que prévu. Le démontage du matériel se fera donc le 17 mai au lieu du 24 avril.
- **Journée citoyenne** : Stéphanie BAGARD annonce que la prochaine journée citoyenne se tiendra le 25 septembre 2021 et invite les élus à commencer à réfléchir aux différents chantiers nécessaires et possibles.
- **Parade de véhicules anciens** : Stéphanie BAGARD annonce que la prochaine parade aura lieu soit le 19 septembre 2021, soit le 26 septembre 2021 ! Elle informe également que notre commune s'est portée candidate pour l'organisation du café du matin.
- **Sacs solidaires** : Stéphanie BAGARD annonce la fin de l'opération. 45 sacs solidaires ont été collectés dans notre commune et ont été déposés au CROUS.

La séance est levée à 21h30.